

MODALITÉ PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 89 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif et/ou au grand public des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...)

Formation à la carte possible :

Les formations peuvent être organisées pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

Inscriptions et renseignements

03.86.52.09.92
cdos89.formations@orange.fr

CDOS 89

@ : cdos89@orange.fr

- 03 86 52 09 92
- 10 Av. du 4ème Régiment d'Infanterie,
89000 Auxerre



FORMATION

PSC1



**Le samedi 10 ou 17 juin
de 8h à 17h30**



CDOS
YONNE

LE CDOS 89 EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (**CDOS**) est le représentant du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) dans l'Yonne.

Association loi 1901 créée en octobre 1983, le CDOS 89 est composé de 56 Comités départementaux et de 6 Membres associés adhérents. Il est administré par un Comité Directeur et son Bureau exécutif, élus en Assemblée Générale. Ses membres actifs travaillent en commission et élaborent ensemble des projets débouchant sur des actions concrètes au service du mouvement sportif.

Véritable association support pour le monde associatif sportif icaunais, Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne (CDOS 89) intervient sur l'ensemble du territoire dans l'accompagnement des associations et des actions afin **de promouvoir et favoriser le développement de la pratique sportive dans le respect des valeurs du sport transmises par l'idéal olympique.**

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION PSC1

- 1 Exécuter les gestes de premier secours destinés à protéger la victime et les témoins
- 2 Alerter les secours
- 3 Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

LE PROGRAMME

La Protection :

Éviter le sur- accident ○ Les dégagements d'urgence ○ Les accidents de la route.

L'alerte :

La chaîne des secours ○ Les numéros d'urgence ○ Les moyens d'appel et le message d'alerte.

L'alerte et la protection des populations :

Le signal national d'alerte NAF/ FR. alert ○ La conduite à tenir et les cas particuliers.

Secourir : Obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger ○ Les hémorragies externes ○ La perte de connaissance ○ L'arrêt cardiaque ○ l'utilisation du défibrillateur ○ Les malaises ○ Les plaies, les brûlures et les traumatismes.

LE FORMATEUR

Fédération Française Sauveteur Secouriste 89/ **Dominique BESSET – Formateur PSC**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie : Interactive et participative

Evaluation : Pratique, lors de mise en situation

PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

Prérequis : Être âgé d'au moins 10 ans

Public ciblé : Dirigeants associatifs, Salariés associatif, Volontaire en SC, Bénévoles

MODALITE DE DEROULEMENT ET INSCRIPTIONS

Déroulement : Le samedi 10 ou 17 juin de 8h à 17h30 (Les repas peuvent être pris sur place)

Coût de la formation : 65 € par participants

Lieu : Salle de formation du CDOS89, 10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Pour s'inscrire :

03.86.52.09.92

Cdos89.formations@orange.fr

Handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le 03.86.52.09.92 pour un accompagnement individualisé.

